

3^{ème} Compétition d'escrime artistique et de spectacle

Compétition départementale Open

SAMEDI 23 MAI 2026 À AUCAMVILLE (31)

au Gymnase Feuillerat - 21 chemin des Carrières

Horaires :

CATÉGORIES	Appel & contrôle des armes	Scratch	Programme technique	Programme libre
M13 M17 INTERGENERATIONNELLE SENIOR	10h15	10h30	11h00	14h00

Engagement :

Les droits d'engagement seront à régler sur place le jour de la compétition :

Epreuve / Catégorie	M13 & M17	Senior & INTERGENERATIONNELLE
« Solo »	8€	10 €
« Duo »	16 €	20 €
« Bataille » ou un « Ensemble »	32 €	40 €

Inscriptions compétiteurs.rices et figurant.e.s:

- Les inscriptions devront obligatoirement se faire **en ligne sur l'extranet avant le 18 mai 2026, 23h59.**
- Toutes les équipes doivent transmettre leur fiche technique (voir annexe) et leur bande son (s'il y a) au format .mp3 **avant le 18 mai 2026, 23h59 et envoyé à l'adresse suivante : aucamvillescrime@gmail.com**

Il est vivement conseillé aux équipes de transmettre le « Projet de Chorégraphie » écrit ou filmé pour que le jury puisse en prendre connaissance avant la compétition (**obligatoire pour la catégorie Bataille**”).

Règlement de la compétition :

L'organisation de la compétition s'appuie sur le règlement national en vigueur pour les catégories Senior et M17, et règlement régional.

- Adaptations Départementales : Pour les catégories SENIOR/INTER et M13, des ajustements propres à l'échelon départemental sont détaillés dans le document **en annexe.**

Maître Marie Meyzie : 06 74 65 57 86 – aucamvillescrime@gmail.com

- Adaptation pour la catégorie M13 : Les épreuves se dérouleront sur la base du règlement national M17, avec des adaptations spécifiques voir dans le document **en annexe**.

⚠ **Lire attentivement l'annexe jointe pour prendre connaissance des spécificités par catégorie (temps de performance, nombre de passes, temps de combat, etc.).**

Consultable aussi => <https://aucamville-escrime.com/Comp%C3%A9tition-Escrime-artistique/>

Déroulement de la compétition / ordre de passage :

1. Ordre des compétitions pour les programmes : M13/M17/INTERGENERATIONELLE/SENIOR
2. L'ordre de passage des numéros dans chaque compétition sera tiré au sort le samedi matin suite aux inscriptions et communiqué directement aux compétiteurs.
3. La compétition est ouverte au public.

Équipement de l'espace scénique :

La salle ne comprend pas de projecteurs, la scène est matérialisée sur le sol.

Contrôle des armes :

Les armes seront testées (poids et gabarit) à l'arrivée sur le lieu de la compétition par le bureau de contrôle sera composé des membres du club organisateur.

Bande son / droit SACEM :

Toutes les bandes sons doivent contenir les **cloches officielles** (« dings »). Ils sont téléchargeables sur le lien suivant : <https://aucamville-escrime.com/Comp%C3%A9tition-Escrime-artistique/> .

Le club organisateur assure les droits SACEM pour cet événement.

Directoire technique :

Le Directoire technique sera composé directement sur place.

Jury et chronométreurs :

Cette compétition sert de support pédagogique pour l'évaluation du jury en formation. **Le corps arbitral peut être composé de stagiaires encadrés par des formateurs ou arbitres officiels.** Le jury est composé par le club organisateur.

Récompenses :

La remise des récompenses se fera à l'issue des programmes libres. La formule est laissée à l'appréciation du club organisateur en fonction du nombre de numéro engagé.

Buvette :

Une buvette sera en place sur toute la durée de la compétition.

**Madame Sylvie Villequey-Hibon et Monsieur Didier Paya, Co-Président.e,
Le comité directeur d'Aucamville Escrime,
& Maître Marie Meyzie.**